

Mountaga Tall présente ses vœux à la Presse : La tradition respectée

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 12 JANVIER 2023

1263

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



14 janvier : « Journée de la Souveraineté retrouvée ».



Nouvelle constitution : Le projet devient-il impopulaire ?



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

11 Janv.
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

215

Nouveaux cas confirmés

01

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

647 400 Vaccinations incomplètes

2 836 117 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 772

Guéris

31 951

Décès

743

dont 01 fait l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.15



P.20



P.24



/ Une /



Vœux à la presse de Me Mountaga Tall : Des analyses rigoureuses et une annonce forte

P.5

/ Brèves /



Gao : Bientôt un centre multifonctionnel pour les FAMA

P.13

Barrage de Taoussa : Une nouvelle dynamique pour la relance du financement des travaux

P.13

Centre d'instruction Boubacar Sada Sy de Koulikoro : Qui a tué l'élève officier, Modibo Dolo ?

P.14

Opération Maliko : La relève montante de Ténenkou reçoit les encouragements du Commandant de Zone de Ségou

P.14

Cité PMU-Mali : 100 logements bientôt construits !

P.15

/ Actualité /



Agence du Bassin du Fleuve Niger : Des résultats encourageants, des défis à relever !

P.17

Minusma : Départ du Général Kees Matthijssen

P.19

Bara Musso : 15 ans de constance sur le marché !

P.20

Communiqué du conseil des ministres du mercredi 11 janvier 2023 - CM N°2023-02/SGG

P.21

/ Politique /



Gestion de la transition au Mali : La CMAS de l'imam Mahmoud Dicko demande de « renoncer à l'élaboration d'une nouvelle constitution »

P.24

Mali : Le bilan de la transition élaboré par la commission scientifique du Collectif pour la refondation du Mali "COREMA

P.25

14 janvier : « Journée de la Souveraineté retrouvée ».

P.28

Nouvelle constitution : Le projet devient-il impopulaire ?

P.29

Mountaga Tall présente ses vœux à la Presse : La tradition respectée

P.30

/ Culture & société /



Littérature : La plume féminine célébrée comme instrument de paix

P.32

/ International /



Massacre du 28 septembre 2009 : Ce témoignage inquiétant de Fatou Sikhé

P.33

Côte d'Ivoire : "Je ne suis pas candidat aux municipales 2023 car je suis condamné pour le moment à 20 ans de prison" (Charles Blé Goudé)

P.34

/ Sport /



Fils d'un champion de boxe sénégalais, qui est Philippe Diallo, Patron par intérim du foot français ?

P.35

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



Malikilé

VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE

2023



HAPPY NEW YEAR





Vœux à la presse de Me Mountaga Tall

Des analyses rigoureuses et une annonce forte

Pour la 24ème année consécutive, Maître Mountaga Tall, le président du CNID-FYT présentait hier 11 janvier 2023 ses vœux à la presse. C'était dans la grande salle de la Maison de la Presse qui pour l'occasion a refusé du monde. Etaient présents de grandes figures du Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD), du M5-RFP et bien sûr de nombreux militants du CNID-Association et du CNID-Parti conduits par la 1ère Vice-président Maiga Sina Damba.

Dans une allocution en français aussitôt traduite en français, le patron du parti du Soleil levant a réitéré son souhait et sa disponibilité à œuvrer à la consolidation d'une presse libre et économiquement viable. Mais, s'empresse-t-il d'ajouter, cette presse doit se remettre constamment en question et corriger ses faiblesses.

Mountaga Tall s'est ensuite appesanti sur la

quête de dignité et de reconquête d'une souveraineté perdue au Mali qui font, selon lui, la fierté des Maliens qui ont consenti, sans rechigner à payer un prix élevé pour un « Mali debout ».

La montée en puissance des Forces de Défense et de Sécurité, la mise en œuvre des résolutions des ANR, l'adoption par référendum d'une nouvelle Constitution, la tenue de la conférence sociale dans le domaine du travail, l'opérationnalisation de l'AIGE et les prochaines consultations électorales ont été au cœur du message et des débats.

D'autres points comme la libération des 49 ivoiriens, le retour du Mali sur la scène internationale, l'Accord d'Alger ont été évoquées. Tout comme les menaces qui pèsent sur la Transition comme la persistance de la corruption et de l'impunité, la baisse du pouvoir d'achat et aussi les sanctions déguisées contre

le Mali.

Dans un autre registre, Mountaga Tall a fait le constat d'une vie publique caractérisée aujourd'hui par une profonde remise en cause de la gouvernance avec au premier rang la classe politique qu'il n'a pas épargnée tout en invitant à éviter les généralisations abusives.

Le clou de l'intervention, peut-être passé inaperçu pour certains, a été l'annonce de rendre prochainement public un prochain structuré, une offre politique qui mette le pays au-dessus de toute autre considération partisane, régionale, communautaire, professionnelle ou autre.

Qu'est-ce à dire ?

En encadré et en intégralité les Vœux de Maître Mountaga Tall à la Presse

■ Moctar Sow

VŒUX A LA PRESSE / 24ème Edition

Me MOUNTAGA C. TALL - PRESIDENT DU CNID-FYT

Maison de la Presse (Bamako) / 11 janvier 2023



- Monsieur le Président de la Maison de la Presse, Bandiougou Danté,
- Mesdames et messieurs les représentants des faitières de la presse, des associations des média publics et privés, nationaux et internationaux,
- Mesdames et messieurs les directeurs et représentants des organes médiatiques écrits, audiovisuels, en ligne et des médias sociaux,
- Chers amis du Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD) et du Mouvement du 5 Juin – Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) parmi lesquels d'éminents Chefs de partis politiques ou d'associations dont je salue la présence de qualité et en nombre.**
- Chers invités ;
- Militantes et militants du CNID – Faso Yiriwa Ton ;
- Mesdames et Messieurs.

Vos confrères Hamadou Nialibouly,

Moussa M'Bana Dicko et Olivier Dubois sont privés de liberté depuis 2020 et 2021. Je sais que vous-mêmes et les autorités travaillez d'arrache-pied et sans répit pour leur libération. Formulons ensemble le vœu qu'ils rejoignent très rapidement leurs familles et leurs confrères.

Mesdames et messieurs ;
Permettez-moi d'abord de remercier ALLAH SOUBHANA WATAALA qui, dans Sa Magnificence me confère encore l'honneur et le plaisir, de vous souhaiter, au nom de l'ensemble des militantes et militants du Congrès National d'Initiative Démocratique (CNID-Faso Yiriwa Ton) et en mon nom propre, mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour l'an 2023.

Ces vœux s'adressent à chacune et à chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos familles, vos proches et aux organes de presse que vous représentez.

Je salue la presse régionale et locale qui jouent un rôle déterminant non seulement dans l'enracinement de la démocratie et la consolidation des bases économiques et

sociales de notre pays mais aussi dans la réussite de la Transition en cours. Rappelons-nous toujours en effet, que notre capital le plus précieux et notre armure la plus sûre est, reste et demeure le Peuple qui a besoin de savoir et de comprendre pour adhérer et soutenir. Qui mieux que vous, mesdames et messieurs les journalistes et acteurs des médias sociaux peuvent être l'interface entre les pouvoirs publics et les citoyens.

Pour cette raison et pour beaucoup d'autres, nous devons, individuellement et collectivement, œuvrer à la consolidation d'une presse libre et économiquement viable.

La presse, sans doute, est irremplaçable en démocratie. Mais, je le répète, on ne peut, de bonne foi, adresser des vœux sincères à la presse malienne sans aborder certaines de ses faiblesses qui sont d'ailleurs reconnues par ses propres structures faitières et de régulation et qui touchent à des domaines aussi variés que la formation, la sécurité de l'emploi, le respect de la

déontologie, les questions organisationnelles, la faiblesse des moyens, l'indépendance, la responsabilité du journaliste, notamment devant le juge.

J'ai déjà eu l'occasion, année après année, de vous donner les positions du CNID-Faso Yiriwa Ton sur ces questions. Et j'ai également suivi, Monsieur le président de la Maison de la Presse, avec une attention particulière, votre rencontre d'échanges avec les organisations professionnelles de la presse du Mali du 24 novembre dernier. Qu'il me suffise à cet égard, Mesdames et messieurs, de reformuler mes souhaits de réelles avancées permettant à la presse de remplir sa mission dans les meilleures conditions possibles malgré, j'en conviens, certains démêlés avec la justice ou avec l'organe de régulation qu'est la Haute Autorité de la Communication (HAC).

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais maintenant profiter de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour revenir sur certaines questions qui me paraissent d'intérêt national car la cérémonie qui nous réunit encore ce matin, pour la 24ème fois d'affilée, est pour nous, plus qu'une tradition. C'est un espace d'échanges qui, aussi utile, voire indispensable soit-il, n'a pas la prétention d'apporter des propositions de solutions à tous les problèmes et défis que rencontre notre pays dans sa marche vers le progrès, le développement dans un contexte national et international particulièrement sensible. Cependant il a l'avantage d'être un moment privilégié de dialogue fécond entre la presse et notre parti, et pourquoi pas, un véritable pont, parmi d'autres, entre la classe politique et les médias.

Mesdames et messieurs,

L'année 2022 qui vient de s'achever, ne pouvait qu'être difficile pour notre pays et nos compatriotes en raison de notre volonté unanime et inébranlable de reconquérir notre souveraineté. Une telle quête, qui évidemment n'a pas de prix, exige un don de soi individuel et collectif. S'il n'a pas de prix, le coût de cette dignité retrouvée, particulièrement élevé, a été payé par les Ma-

liennes et les Maliens qui ont beaucoup souffert mais ont tout supporté de façon quasi-stoïque. Gloire à eux !

L'embargo économique, financier et diplomatique de la CEDEAO et de l'UEMOA avec ses conséquences sur notre vécu quotidien faisait partie de la rançon à payer pour cette conquête. Il s'y est ajouté le conflit en Ukraine qui a des repercussions négatives sur toute l'économie mondiale.

Malheureusement, en ces moments où l'amour de la Patrie et la solidarité devaient être les maîtres-mots, des comportements inacceptables ont aggravé les souffrances de nos compatriotes. Il s'agit notamment de certains spéculateurs, qui n'ont pas hésité à empocher les subventions de l'Etat tout en maintenant les prix des produits de première nécessité à des prix prohibitifs.

« Mais, je le répète, à quelque chose malheur est bon ». En effet, face à l'adversité, nos compatriotes, individuellement et collectivement, ont choisi la voie de la dignité, de la résilience, de la patrie, bref d'un Mali debout. Ainsi, contrairement à ce qui était ourdi, l'Etat malien ne s'est pas effondré et les Maliens, comme un seul homme se sont mobilisés le 14 janvier 2022, pour défendre notre pays et créer autour de nos Forces de Défense et de Sécurité une union sacrée qui contribue dans une large mesure à leur montée en puissance ».

Mesdames et messieurs,

Nul ne peut aujourd'hui contester un acquis important, inestimable de la Transition à savoir la Fierté retrouvée d'être Malienne ou Malien. Hier, en présence des autres nous rasions les murs. Aujourd'hui nous sommes enviés et magnifiés. Ils veulent que nous réussissions et mieux ils essaient de faire comme nous et surtout de pousser à faire comme nous. Or, ce que nous faisons, c'est juste revendiquer notre souveraineté- apanage de toutes les nations libres- dont nous exigeons le respect. Dans ce cadre – et cela devrait même aller de soi - nous demandons que nos options et choix fondamentaux soient acceptés et respectés et qu'en toute hypothèse nos intérêts soient pris en compte dans toute collaboration.

Sur ce socle de la fierté, de la dignité retrouvées et de la souveraineté imposée, nous devons désormais consolider les grands chantiers que sont l'instauration de la sécurité sur l'ensemble du territoire national, les réponses à apporter à la demande sociale, de meilleures performances économiques, l'accélération des réformes politiques et institutionnelles et de la lutte contre la corruption, l'apaisement du climat socio-politique et la reprise de notre place dans le concert des nations. Ces chantiers sont d'ailleurs tous contenus dans les résolutions des Assises Nationales de la Refondation et il est loisible à cet égard, nonobstant certains retards susceptibles d'être résorbés, de noter des avancées dans la mise en œuvre du chronogramme général de la transition.

Mesdames et Messieurs,

Monter en puissance ne signifie pas être « Tout – Puissant », attribut qui n'appartient qu'à ALLAH SWT. Nul n'oserait aujourd'hui contester que malgré de sérieuses difficultés et parfois des coups lâchement assésés ici et là sur des cibles civiles désarmées, que nos Forces de Défense et de Sécurité, mieux outillées et plus motivées assument leurs missions malgré des départs ou annonces de départ de troupes censées nous accompagner et le caractère peu robuste de la MINUSMA limitée par la nature même de son mandat.

Je voudrai ici, mesdames et messieurs, rendre un vibrant hommage aux hommes et femmes qui consentent le sacrifice ultime pour la défense de la patrie. Et aussi saluer le leadership de la hiérarchie militaire avec à sa tête le Chef suprême des forces armées, le président de la Transition, colonel Assimi Goita.

C'est le lieu, mesdames et messieurs, de nous incliner respectueusement sur la mémoire de toutes les victimes militaires et civiles, maliennes et étrangères victimes de la sale guerre qui nous est imposée et de souhaiter un prompt rétablissement aux blessés.

Mesdames et Messieurs,

L'an 2022, fut aussi celui de la finalisation

et du début de la mise en œuvre des Assises Nationales de la Refondation (ANR) par le gouvernement conduit par le Premier ministre Choguel Maiga avec l'aval du Conseil National de Transition ; un moment fondateur du Mali Kura. Ces ANR façonnent aujourd'hui la vie de la nation. Ainsi en est-il du processus d'élaboration de la nouvelle Constitution, de la tenue de la conférence sociale dans le domaine du travail qui devrait logiquement réduire substantiellement les conflits sociaux, la mise en place de l'ALGE qui est le socle sur lequel sera bâti tout le processus des consultations programmées dont le référendum constitutionnel en premier.

Nombre de nos compatriotes émettent des doutes sur notre capacité à organiser tous les scrutins prévus. Nous devons d'abord travailler pour mettre de notre côté tous les atouts pour une bonne organisation des différentes échéances électorales. Il faut à cet égard d'abord et avant tout rendre l'ALGE rapidement opérationnelle. Enfin il faut travailler dur pour que les citoyens croient en l'importance de leurs bulletins de vote et adhèrent au processus électoral, qu'ils aient un accès facile et sécurisé aux bureaux de vote et une claire compréhension des techniques de vote. La démocratie, nous le rappelons, ne se résume pas à l'élection et contrairement à ce que beaucoup croient celle-ci ne se réduit pas au jour du vote. Loin de là !

A ces conditions essentielles il serait possible de relever le défi d'organiser des élections inclusives, transparentes, régulières et dont les résultats seront acceptés par tous.

Mesdames et messieurs ;

Les 49 ivoiriens arrêtés le 10 juillet 2022 ont été jugés, condamnés, graciés et remis au président Faure Gnassingbé avant leur retour en Côte d'Ivoire. Il faut se réjouir de cette solution diplomatique qui a pris le relais de la justice et qui seule pouvait, devait prévaloir entre deux pays frères liés par des liens historiques, géographiques, sociologiques, économiques, politiques et diplomatiques...

Cette parenthèse fermée devrait amener la

CEDEAO à mieux appréhender les problèmes des pays membres et de la sous-région et à faire œuvre d'introspection voire de remise en cause pour éviter un big-bang sous-régional.

Mesdames et messieurs,

Malgré d'incontestables acquis, tout n'est pas rose ; loin de là ! En effet, des pesanteurs voire des menaces planent sur notre pays. Ils ont pour nom, entre autres, les difficultés d'application de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, la persistance de la corruption, l'impunité, la baisse du pouvoir d'achat et aussi les sanctions occultes qui frappent notre pays en raison de nos choix. S'y ajoutent les défections de soutien de la première heure de la Transition pour différentes raisons. Il faut s'interroger, les interroger et corriger ce qu'il y a lieu d'être corrigé.

Mesdames et messieurs,

La vie publique dans notre pays est caractérisée aujourd'hui par une profonde remise en cause de la gouvernance avec au premier rang la classe politique dont le comportement de certains leaders (les trahisons, les retournements spectaculaires de veste, la mauvaise gestion et les détournements de deniers publics, les invectives et les coups bas, les fraudes électorales et les scissions politiques, les discours irresponsables et excessifs, l'implication dans des scandales financiers, la non-prise en compte des besoins du plus grand nombre, l'abandon de nos valeurs sociétales, culturelles et religieuses...) a fortement altéré l'image des hommes politiques et jeté un discrédit sur la politique et pire, sur la démocratie elle-même. Avec ces hommes politiques, se sont également compromis d'éminents responsables de la société civile, des militaires, des femmes et des hommes, des jeunes et des vieux. Certains, reconnaissons-le, sont restés dignes.

Pour ce qui nous concerne au CNID-FYT, malgré le lourd tribut qu'il fallait payer, nous avons fait le choix de l'honneur de la droiture et n'entendons pas nous écarter

cette voie. Nous poursuivrons ainsi non seulement pour la réussite pleine et entière de la Transition dont nous sommes partie prenante mais aussi pour l'après-Transition. Que faire donc face à cet état des lieux désolant si ce n'est de faire le constat qu'il existe du bon et du mauvais dans toutes les couches de notre société et que dès lors il convient de rechercher et de mettre ensemble ceux qui ont le Mali chevillé au corps et qui mettent le pays au-dessus de toute autre considération partisane, régionale, communautaire, professionnelle ou autre. Ne comptera donc que la dédicace au Mali.

A ce sujet et pour ce qui nous concerne, nous rendrons public très prochainement un projet structuré dans ce sens. Avec comme axe central « RASSEMBLER POUR CONSTRUIRE ».

Mesdames et messieurs,

Permettez-moi de conclure en remerciant du fond du cœur toutes les personnalités et anonymes qui nous ont fait l'honneur d'être dans cette salle avec nous. Je reconnais des Maliens de la Diaspora et à travers eux, je rends un vibrant hommage à nos compatriotes établis à l'extérieur qui de tout temps ont tout donné à la mère-patrie. Et je redis, citant mes vœux du 31 décembre :

« Bonne et heureuse année aux malades, aux indigents, aux malheureux.

Aux personnes qui n'ont personne pour leur souhaiter une bonne année.

Aux déplacés et à toutes les victimes de la barbarie humaine.

Bonne année à celles et ceux qui ont choisi de se sacrifier pour protéger les autres.

Bonne année à nos Forces de Défense et de Sécurité.

Bonne année à toutes et à tous dans la paix, la quiétude et le bonheur ».

Merci de votre très aimable attention.

Bamako, le 11 janvier 2022

Mountaga C. TALL

■ Adam Dicko



Yirimadio zerny 48 sans eau , aidez-nous à informer quelqu'un de la Somagep. C'est inhabituel sinon si c'était son grand frère EDM SA on allait pas s'inquiéter

■ Awa Sylla



Vous avez fait comme si la FFF était la votre . Ko Noël doit partir, ko Great dessera alors que pour vous là a été bloqué depuis des années par... .. Maintenant faites votre combat.

■ Mamadou Traoré Alias Santino II



Mr le maire de la C IV " si Yeah Samake n'exista pas il fallait le créer "

■ Malick Konate



#Mali - #Communiqué : « Le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'Etat a décidé de déclarer chômé et payé, le 14 Janvier "Journée de la souveraineté retrouvée" »
#Bèki_Takè #MôgôBéSèguè

#Mali - #Confirmation : Le gouvernement décide de surseoir à la manifestation du 1er anniversaire de la journée nationale de la souveraineté retrouvée en raison de la situation sécuritaire du pays. #Bèki_Takè #MôgôBéSèguè

■ Fouraba Samake



Pose de la première pierre de la cité des enseignants à Ouélessébougou
Nous avons procédé ce matin à la pose de la première pierre de la cité des enseignants à l'école fondamentale Karl et Érika Michel de Ouélessébougou en présence de l'ambassadeur Yeah Samake, directeur exécutif de la fondation Empower Mali et du partenaire Ian McCracken, directeur de Building Youth Around the World Fondation.
L'infrastructure est composée de trois logements des enseignants dont deux chambres salons par enseignant entièrement financée par la fondation Building Youth Around the World qui a également financée les premières trois salles de classes en image à côté du stade municipal de Ouélessébougou.

Après une cérémonie de pose de première pierre très symbolique, nous avons ensemble visiter les 12 salles de classes déjà construites. Offrir des logements décentes aux enseignants est l'un des soucis

majeurs de notre leader Yeah Samake.
Ensemble pour une éducation de qualité pour tous au Mali .
#DIRIGERCESTSERVIR



■ Samprin Bob



Merde je pardonne pas à celui qui a conseillé aux môgôs là de ne pas célébrer avec une mobilisation le fameux 14 janvier sur le boulevard. Fali toubeyé Sanké kôrô bilaye. S'ils ignoraient que manamanako ni manamanakan , le malien en a marre, bilaye talaye ils allaient comprendre.
Ko raison de sécurité ! Môria tieee on sait que vous mentez et vous savez qu'on sait que vous mentez mais vous continuez de mentir même à vous même.
En attendant Tant que Djimé Kanté ne répond pas à ma question là, je vais pas lui foutre la paix



■ Djata Infos 24.



La Transition est venue parce qu'il y avait des problèmes, à une durée d'un mandat presque la majorité de ces fléaux demeurent

Bart Ouvry



Comité de pilotage avec les représentants des administrations et les opérateurs sur le programme développement d'urgence dans les zones frontalières du Mali: renforcer les capacités de résilience des #Maliens confrontés à une insécurité qui impacte la vie des familles, particulièrement les femmes et les jeunes.



Ouverture Média - OM



#OM INFO: #TD/ « Je suis vraiment honoré d'avoir eu cette ATTESTATION DE RECONNAISSANCE par la RADIO PEACE FM, au nom de tout le personnel de l'Ouverture Média - OM. Une grande considération et un profond respect à notre regard. Merci à toute l'équipe de la RADIO PEACE FM, au PDG Oumar MARIKO, MASS, MC de la radio peace fm et l'ensemble du personnel de la RADIO .»
- Vivement le 20 Janvier 2023 au Palais de la Culture, sortez massivement pour la fête de 7ans de la RADIO PEACE FM.



Macky Sall



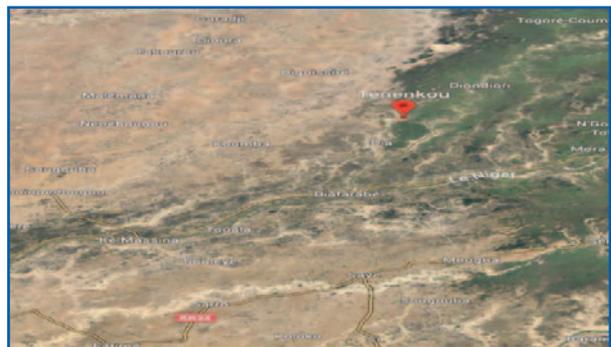
Dans le cadre du mois du consommateur local, je félicite tous nos producteurs, dont Maraz Origins, pour l'excellente qualité de ses articles, produits avec le soutien de la #DER. Ensemble, achetons sénégalais, soutenons le consommateur local !



Wassim Nasr



#Mali #JNIM #AQMI revendique « deux guet-apens contre FAMA & #Wagner entre #Tenenkou #Massina le 10.1 un véhicule a sauté sur une mine... puis 3 IED vers #Koumara...5 dépouilles d'hommes blancs et 7 militaires maliens...dizaines blessés.2 véhicules, 14,5, armes et munitions prises»



Forces Armées Maliennes



Une mission #FAMa sur l'axe #Tenenkou-#Macina a engagé à plusieurs reprises le mardi 10 janv 2023, de violents combats contre des Groupes Armés Terroristes après avoir été victime de plusieurs incidents à l'EEl, d'abord entre #Dia et #Diafarabé, ensuite entre #Koumara et #Macina.

Séga DIARRAH



#Mali : l'imam Mahmoud Dicko demande à Goïta de surseoir au projet constitution! « L'initiative de la révision de la constitution appartient au Président de la République et aux députés. Aujourd'hui nous n'avons ni l'un, ni l'autre » communiqué

Umaro Sissoco Embaló



En visite de travail au Burkina Faso, ce mercredi 11 Janvier, je suis heureux de l'accueil du Président de la Transition Chef d'Etat Capitaine Ibrahim Traoré et de nos échanges qui ont porté sur le processus de la transition.



Gouvernement du Mali



Barrage de Taoussa: UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LA RELANCE DU FINANCEMENT DES TRAVAUX

La présence du Mali, à travers le Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, M. Lamine Seydou TRAORE, à la tête d'une forte délégation, à la 2ème édition du forum sur les minéraux du futur à Riyad, en Arabie Saoudite, tient ses promesses pour notre pays.

En effet, la relance du financement du barrage de Taoussa, dans la région de Gao, augure de bonnes perspectives au terme de l'entretien que le Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau a eu avec la délégation du Fonds Saoudien pour le Développement conduite par son président directeur général, Sultan Bin Abdulrahman AL-MARSHAD. Au cours des échanges, Maliens et Saoudiens ont jugé la nécessité de reprendre le financement en vue de la concrétisation du barrage de Taoussa, un ouvrage structurant qui aura un impact considérable pour le développement des régions du nord.

Par la suite, le président directeur général du Fonds Saoudien pour le Développement a annoncé, la reprise, dans un avenir proche, avec d'autres bailleurs que sont le Fonds d'Abou Dhabi et la BADEA, le financement du projet de Taoussa ainsi que ses ouvrages connexes. Les deux parties continueront les échanges par vidéo conférence pour peaufiner les engagements.

Ccom/MMEE



Madouwa Prestige

Organic Herbal Teas



Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO



Pour Femme / For Women

Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable odors.

Ingredients: Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.



20 tea bags / 100% natural

New York - USA : +1347 538 6505 / Mali - Africa : +223 95 36 37 22

Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com

Gao : Bientôt un centre multifonctionnel pour les FAMA



Image DIRPA

La pose de la première pierre d'un centre multifonctionnel a eu lieu au camp Firhou Ag Alançar de Gao, par le directeur du Service Social des Armées, le Colonel-major Brehima SAMAKE. La cérémonie s'est déroulée le 06 janvier 2023 en présence du commandant de zone, chef du secteur n°1 de l'opération Maliko, le Colonel Issa BAGAYOKO et du directeur de cabinet du gouverneur, M. Agaly ag Inamoud YATTARA, ainsi que plusieurs autorités militaires, politiques et administratives. Les membres de l'association des femmes du camp étaient également de la partie.

Financée par la Direction du Service Social des Armées, la future infrastructure sera composée, entre autres, de trois salles de formation et d'un magasin. La durée des travaux de ce chantier est estimée à trois mois. L'objectif est de doter les FAMA d'un centre multifonctionnel pour améliorer leurs conditions de travail tout en renforçant leur bien-être. Il vise également à offrir aux familles de nos militaires l'immense opportunité d'avoir un lieu de rencontres, d'échanges, et de mener beaucoup d'activités en termes de formations socioprofessionnelles ainsi que des activités génératrices de revenus. Ce joyau et son équipement coûteront plus de 60 millions de FCFA.

A l'image de Gao, les zones de défense de Tombouctou et de Mopti seront bientôt dotées chacune d'un centre multifonctionnel grâce au téléthon organisé par la DSSA, le 28 septembre 2022 et qui a mobilisé la contribution des maliens de l'extérieur, de l'intérieur et la Coordination des femmes solidaires du Mali.

La présidente de la FORSAT civile, TOURE Aiche Baba KEITA a offert une enveloppe de 1 million de FCFA aux femmes du camp et aux veuves des militaires de la région de Gao pour accompagner la DSSA dans ses actions humanitaires.

Le commandant de la Région militaire n°1, le Colonel Issa BAGAYOKO a salué et remercié la Direction du Service Social des Armées pour le financement de ce centre et l'accompagnement des militaires, des veuves et orphelins des militaires pour leur bien-être. Il a invité la direction à continuer d'œuvrer dans ce sens car c'est le Mali qui gagne.

Le Colonel-major Brehima SAMAKE a exprimé tous ses vœux pour que ces édifices puissent contribuer au développement socio-économique des familles des militaires.

Source : FAMA

Barrage de Taoussa : Une nouvelle dynamique pour la relance du financement des travaux



Photo AMAP

La présence du Mali, à travers le ministre des mines, de l'Energie et de l'eau, m. Lamine Seydou Traoré, à la tête d'une forte délégation, à la 2ème édition du forum sur les minéraux du futur à Riyad, en Arabie saoudite, tient ses promesses pour notre pays.

En effet, la relance du financement du barrage de Taoussa, dans la région de Gao, augure de bonnes perspectives au terme de l'entretien que le Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau a eu avec la délégation du Fonds Saoudien pour le Développement conduite par son président directeur général, Sultan Bin Abdulrahman AL-MARSHAD.

Au cours des échanges, Maliens et Saoudiens ont jugé la nécessité de reprendre le financement en vue de la concrétisation du barrage de Taoussa, un ouvrage structurant qui aura un impact considérable pour le développement des régions du nord.

Par la suite, le président directeur général du Fonds Saoudien pour le Développement a annoncé, la reprise, dans un avenir proche, avec d'autres bailleurs que sont le Fonds d'Abou Dhabi et la BADEA, le financement du projet de Taoussa ainsi que ses ouvrages connexes.

Les deux parties continueront les échanges par vidéo conférence pour peaufiner les engagements.

Ccom/MMEE

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 442223 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Centre d'instruction Boubacar Sada Sy de Koulikoro : Qui a tué l'élève officier, Modibo Dolo ?



Admis au centre à peine, le 3 décembre 2022, le jeune élève officier Modibo Dolo (24 ans) est décédé le 6 janvier 2023 à l'infirmerie du génie à Bamako. Sur le certificat de décès, il est mentionné, décédé des suites de « psychose hallucinatoire » alors que le défunt portait de graves blessures quasiment partout sur le corps. Modibo Dolo a-t-il été victime de tortures ou de défaillance de la visite médicale d'entrée effectuée le 30 octobre 2022 ? En tout cas, la famille a porté plainte devant le tribunal militaire afin de faire toute la lumière sur la situation.

En digne fils de militaire, Modibo Dolo rêvait de défendre sa patrie au même titre que son père en choisissant le métier des armes. Malheureusement pour lui, ce rêve sera brisé dès sa conception à l'école militaire interarmes de Koulikoro (EMIA). Le jeune élève officier est décédé, le 6 janvier 2023, dans des circonstances confuses à peine un mois de son admission. Sur le certificat de décès il est mentionné décédé des suites « Psychose hallucinatoire » alors que le jeune homme avait été déclaré apte lors de la visite médicale du 30 octobre 2022. Comment « un ancien toxicomane » peut-t-il être recruté dans un concours aussi stratégique que l'EMIA surtout dans les circonstances actuelles de crise sécuritaire profonde que vit le Mali et pendant que les plus hautes autorités de la transition déploient d'énormes efforts à travers la refondation de l'État pour mettre l'homme qu'il faut à la place qu'il faut. Où tout simplement, cette thèse de « Psychose hallucinatoire

Opération Maliko : La relève montante de Ténenkou reçoit les encouragements du Commandant de Zone de Ségou



Le Commandant du Secteur n°5 de l'Opération Maliko, le Colonel Youssouf Oumar CISSÉ a rencontré le vendredi 06 janvier 2023, la relève montante devant se rendre à Ténenkou. La rencontre s'est déroulée dans l'enceinte du camp Cheickou Amadou TALL de Ségou. L'objectif était, non seulement, d'apporter des messages de soutien des plus hautes autorités du pays, mais aussi et surtout de donner des conseils utiles pour la réussite de leur mission.

En rencontrant les hommes, le Commandant du Secteur a surtout prodigué des messages de confiance à ses hommes qui vont être déployés à Ténenkou. Il les a rassurés que tous les moyens seront mis en œuvre afin que la mission puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

Le Colonel CISSÉ les a exhortés à plus de solidarité, à l'entraide, à la collaboration, à l'esprit de combat et à la fraternité entre les frères d'armes. Il a ensuite demandé aux éléments de respecter les consignes du chef dans l'exécution de leur mission. Il a aussi rappelé que le rôle des FAMA est d'établir l'ordre et assurer la sécurité dans le pays. Le Colonel CISSÉ a expliqué aux hommes la ferme intention des autorités militaires et politiques de faire de notre armée la plus forte et la plus enviée.

Source : FAMA

» est juste une diversion pour brouiller la piste de tortures qu'on inflige aux jeunes recrues souvent par haine.

Il faut noter que le défunt Modibo Dolo portait de graves blessures quasiment partout sur le corps au moment de son décès à l'infirmerie du génie à Bamako. Aussi selon les informations dont nous disposons Modibo Dolo était avec 5 autres élèves officiers malades à l'infirmerie du centre d'instruction Boubacar Sada Sy de Koulikoro. Il a été évacué à Kati avec un autre qui était gravement blessé aux yeux. Un constat fait par le père du défunt lui-même, lors de sa visite le 5 janvier à Kati.

Pour l'heure, la famille de la victime, tout en interpellant les plus hautes autorités de la transition, a porté plainte devant le tribunal militaire afin de faire toute la lumière sur la situation.

Affaire à suivre ...

Issa Djiguiba / Source : Le Pays

Cité PMU-Mali : 100 logements bientôt construits !

Le ministre de l'Économie et des Finances, M. Alousseni Sanou, a procédé, vendredi 30 décembre 2022, à la pose de la première pierre du programme de 100 logements « Cité PMU-Mali », à Samanko I (commune du Mandé).

Ce programme de 100 logements, destiné aux agents du PMU-Mali, va coûter la somme de 2,525 milliards de F CFA avec un financement sous fonds propres du PMU-Mali (30% en subvention et 70% à la charge des bénéficiaires). « L'épanouissement et l'amélioration des conditions de vie des travailleurs maliens, qu'ils soient du secteur public ou du secteur privé, constituent une des préoccupations majeures du président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, qui a toujours instruit au gouvernement de tout mettre en œuvre pour la satisfaction des Maliens », a développé le ministre Alousséni Sanou. Dans son propos, le ministre a expliqué que ce projet qui répond à un besoin vital pour des agents du PMU-Mali impulsera sans doute des infrastructures comme un centre de santé, une école, un centre commercial, des boutiques et beaucoup d'activités indirectes génératrices de revenus. « Il s'agit donc d'un projet d'accélération du développement de la commune du Mandé », évoque-t-il. « Je félicite, au nom des plus hautes autorités et à mon nom propre, la direction et l'ensemble des agents du PMU-Mali pour avoir pensé ce projet inédit et vital qui ouvre la voie à d'autres programmes immobiliers. J'engage également la direction du PMU-Mali et l'entrepreneur « Immo Sélection » d'être à la hauteur de leurs engagements respectifs, afin que les logements soient livrés dans les délais impartis à la satisfaction des bénéficiaires de ce



programme immobilier inédit », a déclaré le ministre Sanou. Le DG a, pour sa part, indiqué que le besoin en logement tant nourri par les travailleurs de PMU Mali est aujourd'hui en voie de réalisation grâce à l'engagement de toutes et de tous. « Le Projet de cité, issu d'un processus d'appel à concurrence, concerne cent logements de types F4 et F3 pour un coût total de FCFA 2 525 000 000. Il sera financé sur fonds propre avec une subvention de 30% de PMU et une prise en charge des bénéficiaires à hauteur de 70% », explique-t-il. Et d'ajouter : « La Direction Générale a pris l'engagement de poursuivre cette politique du mieux-être du personnel afin d'avoir le maximum de résultat. Elle croit à un PMU émergent et nombreux sont ceux de nos partenaires qui y croient. » Soulignons que la société PMU-Mali occupe une place importante dans l'économie malienne à travers, entre autres, l'absorption du chômage avec plus de 200 emplois permanents, 800 agents intérimaires, plus de 1000 revendeurs et aides-revendeurs ; la contribution directe au Trésor public à hauteur de 12,6 milliards de FCFA en 2021 au lieu de 6,7 milliards de FCFA en 2020.

Cheickna Coulibaly / Source : Le Démocrate- Mali

COMMERCIAUX

MAD Sécurité est une société de Gardiennage recrute vingt-cinq (25) Commerciaux



PROFIL DU CANDIDAT

- Etre motorisé
- Avoir au minimum bac+2

Les candidats intéressés peuvent déposer leur dossier de candidature comportant (CV, et demande d'emploi) au siège de la société à Bougouba face Soterco

Tél: 61 75 00 52 // 71 67 19 90





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;

- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6: Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Agence du Bassin du Fleuve Niger : Des résultats encourageants, des défis à relever !

C'est dans la salle de conférences de son siège flambant neuf que l'Agence du bassin du fleuve Niger (ABFN) a tenu, jeudi 29 décembre 2022, la 20ème session de son conseil d'administration. Le ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable, Modibo Koné, a présidé l'ouverture des travaux, en présence du directeur général de l'ABFN, Abdourahmane Oumarou Touré, et des administra-

Cette 20ème session ordinaire intervient à un moment où le pays cherche une sortie heureuse de cette triple crise politique, sécuritaire et sanitaire. Les conséquences de cette triple crise se trouvent être exacerbées par les bouleversements géopolitiques et géostratégiques actuels, dont les impacts socioéconomiques n'ont épargné aucun secteur. C'est pourquoi le Président du conseil d'administration a évoqué les difficultés budgétaires de l'année 2022, avec les sanctions économiques imposées au pays par la Cedeao et l'Uemoa, dont les corollaires ont pour noms : restriction et/ou gel des dotations budgétaires,

d'une part, et suspension des décaissements du financement extérieur pendant cinq mois, d'autre part. « Il est donc évident que ces difficultés ont entravé la mise en œuvre des programmes d'activités des structures techniques, singulièrement de notre agence », a laissé entendre le ministre Modibo Koné.

Malgré ces difficultés, poursuit-il, l'Agence a pu exécuter quelques actions majeures de son programme. Ainsi, au titre du financement intérieur, on peut citer entre autres activités réalisées : la réception définitive du lot 2 relatif au curage du Diaka dans le cadre du projet

d'aménagement des berges du fleuve Niger à Diafarabé ; la réalisation de dix-huit missions de surveillance et contrôle sur le fleuve Niger et ses affluents ; l'achèvement des travaux de construction du siège de l'Agence ; la poursuite des activités de communication/sensibilisation et de plaidoyer.

Dans le cadre du financement extérieur, les activités réalisées sont entre autres : l'audit technique des travaux de réhabilitation des quais de Ké-Macina et de Diafarabé ; l'audit des comptes 2021-2022 du Projet de Réhabilitation Economique et Environnementale du Fleuve Niger ; la réception définitive des travaux de réhabilitation des quais de Macina et Diafarabé, des 27 balises de marquage installées sur le chenal navigable du tronçon Macina-Akka et de l'engin de sauvetage et de dépannage des bateaux/bâtiments en détresse ; la réception provisoire de 32 microprojets au profit de 1062 bénéficiaires dont 650 femmes et la sélection de 38 autres nouveaux pour financement ; la réalisation des études de faisabilité et l'élaboration des instruments de sauvegardes environnementales/sociales et des documents de procédures et gestion du Projet de Restauration et de Résiliences des Paysages (PRRP-Mali) ; la participation aux COP 15 et 27 sur la désertification et le climat respectivement à Abidjan en Côte d'Ivoire et Sharm El Sheikh en Egypte ainsi qu'au 9e





Forum Mondial de l'Eau à Dakar au Sénégal. Pour la réalisation des activités, le budget 2022 de l'Agence approuvé est d'un montant de Six Milliards Sept Cents Cinquante Huit Millions Quatre Cents Quatre Vingt Sept Mille Soixante (6 758 487 060) F CFA, suivant l'arrêté d'approbation n°2022-872/MEF-SG du 07 avril 2022. Sur la base du budget approuvé, précédemment mentionné, le niveau d'exécution par type de financement au prorata des mandats et contrats payés et à payer au 31 décembre 2022 est le suivant : le financement intérieur du Budget d'Etat (tous chapitres confondus) : 15,76% et le financement extérieur du Budget d'Etat (Fonds IDA) : 45%.

Ainsi, le niveau global d'exécution du Budget 2022 est de 36,39%, soit une liquidation de deux milliards quatre cent cinquante-neuf millions huit cent neuf mille huit cent vingt-cinq (2 459 809 825) F CFA. Cette faible mobilisation des ressources, surtout internes, illustre à elle seule les difficultés de notre agence ; toute chose qui me fait dire que la gestion du fleuve Niger n'est pas une traversée tranquille. C'est pourquoi, nous nous devrions d'être imaginatifs pour trouver une solution à la lancinante question de ressources propres au profit de notre agence, qui est de plus en plus fortement sollicitée.

Nette amélioration du budget 2023

« Les résultats obtenus en 2022, en deçà de nos ambitions de sauvegarde du principal

cours d'eau nourricier du pays sont à corrélés avec la modestie des allocations budgétaires. D'où la nécessité d'améliorer conséquemment les dotations budgétaires pour mieux aborder l'année 2023 », a expliqué le PCA. Et Modibo Koné de poursuivre : « Ainsi, la mise en œuvre du Contrat Annuel de Performance 2023 se fera suivant un certain nombre d'activités pertinentes, à savoir entre autres : la poursuite de la mise en œuvre du PREEFN, à travers : (i) les travaux de dragage du tronçon Macina-Diafarabé, (ii) les travaux d'aménagement de la mare et de curage du chenal de Talagneini, (iii) la mise en œuvre de la deuxième cohorte des microprojets, (iv) la réalisation des études de bathymétrie, topographie et des travaux de conception et de fourniture d'un modèle hydraulique du Delta Intérieur du Niger ; la poursuite des missions de surveillance du fleuve, de ses affluents et de suivi de la qualité de l'eau du fleuve Niger au Mali ; l'organisation de deux grands événements : un colloque international sur le bassin du fleuve Niger et une table ronde de financement du plan d'investissement du programme national de sauvegarde du fleuve Niger ; l'intensification des activités de communication, de sensibilisation et de renforcement des capacités des acteurs locaux et du personnel de l'Agence ; la poursuite du processus d'élaboration d'une nouvelle opération pour la restauration et la résilience des écosystèmes, avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale dans le cadre de la mise à échelle du PREEFN. Pour la réalisation dudit Contrat Annuel de

Performance, le budget prévisionnel 2023 de l'Agence est de : Six milliards quarante-neuf millions cent quatre-vingt-seize mille deux cent soixante-dix-sept (6 049 196 277) F CFA contre Six Milliards Sept Cent Cinquante Huit Millions Quatre Cent Quatre Vingt Sept Mille Soixante (6 758 487 060) F CFA en 2022, soit une réduction de 10,49%. Le budget 2023 est constitué à 16,60% de financement intérieur, soit Un Milliard Quatre Millions Quatre Cent Dix Mille Six Cents (1 004 410 600) F CFA et 83,40% de financement extérieur, soit Cinq Milliards Quarante Quatre Millions Sept Cent Quatre Cinq Mille Six Cent Soixante Dix-Sept (5 044 785 677 F CFA) F CFA, contre respectivement 29,43% et 70,57% en 2022.

« Le principal enseignement à tirer de la structure du budget 2023 est la nette augmentation du financement extérieur contre la réduction drastique du financement intérieur », a souligné le ministre Koné. Avant de poursuivre : « l'autre enseignement et non des moindres est qu'à la fin des projets de Diafarabé et de construction du siège, les nouvelles actions proposées n'ont pas reçu de dotation sur le budget spécial d'investissement. « Cette situation mérite une plus grande attention de la part des pouvoirs publics, dans un contexte de budget en mode programme, où les résultats sont appréciés à l'aune des moyens mis à disposition », a conclu le ministre Modibo Koné.

Agoumour

Source : Le Democrate- Mali

Minusma : Départ du Général Kees Matthijssen

La Minusma a célébré vendredi 6 janvier 2023, le transfert d'autorité de sa force de commandement au général Mamadou N'Diaye après une année de service du commandant sortant Kees Matthijssen. Selon le chef de la mission des Nations-Unis, El Ghassim Wane, le général Mamadou N'Diaye va assurer l'intérim à compter du 9 janvier 2023 jusqu'à l'entrée en fonction d'un nouveau commandant de la force.



Cette cérémonie a marqué la fin d'une année de commandement du commandant de la force, le général de corps d'armée Kees Matthijssen. Après 42 ans d'expérience militaire, le commandant Matthijssen prend également sa retraite.

« Comme je le dis toujours : plus les défis sont grands, plus nécessaire est la coopération. L'année dernière, la Minusma a trouvé sur son chemin 57 EEI, dont un tiers ont été repérés et désamorçés. J'ai vu les unités s'entraîner correctement et adapter leurs TTP (Tactiques, Techniques et Procédures), ce qui a permis de réduire le nombre de victimes lorsqu'un EEI est déclenché et de repérer les EEI à temps. Continuez à faire du bon travail ! », a affirmé le général Matthijssen en rendant hommage aux casques bleus décédés.

« Nous nous souviendrons d'eux et de ceux qui viendront après nous aussi. L'année dernière nous avons perdu 21 des nôtres et 52 ont été blessés du fait d'activités hostiles », a-t-il dé-

ploré.

Le Général de division Mamadou N'Diaye, nouveau commandant de la force de Minusma par intérim, a apprécié le leadership de son prédécesseur, le commandant sortant.

« Mon général, nous voici arrivés à la croisée des chemins, au terme d'une mission bien remplie où vous vous êtes employés à parfaire l'outil opérationnel de la Minusma, par un engagement constant et déterminé et en mettant à la disposition de la Force votre expérience de plusieurs années de commandement dans la générosité du partage et la patience de l'écoute de vos subordonnées, grâce à vos qualités humaines et professionnelles. Nous avons beaucoup appris en termes d'organisation et de méthode. La pertinence de vos analyses et la profondeur de vos réflexions stratégiques » a-t-il estimé.

Après avoir présenté ses vœux de nouvel an, le chef de la Minusma El Ghassim Wane a adressé ses vifs remerciements au général

Matthijssen tout en réitérant l'engagement de la Minusma au côté du Mali au regard du contexte sécuritaire critique et des multiples défis présents en 2023.

« Dans les régions de Gao et de Ménaka, nous déplorons les multiples atrocités commises par des groupes extrémistes terroristes contre les populations civiles, les représentants de l'État, les forces de défenses et de sécurité maliennes ainsi que les forces internationales et groupes acteurs y compris les acteurs humanitaires. Le centre du Mali vient de connaître une situation difficile. Au terme de l'année 2022, la Minusma a comptabilisé 26 casques bleus tombés au champ d'honneur et 125 autres blessés. 265 casques bleus ont perdu la vie depuis le déploiement de la mission en juillet 2013 » a-t-il informé en déplorant les pertes de vies humaines.

Correspondance particulière
Mali Tribune

Bara Musso : 15 ans de constance sur le marché !



Fidèle à sa devise de satisfaire la clientèle, la société Aminata Konata connue sous le nom Bara Musso, a procédé, le 11 janvier 2023, au lancement du produit pâtes alimentaires, une activité, couplée à la remise de prix, au siège de la structure. C'était en présence du Président Directeur Général de Bara Musso, Bourama Doumbia, les dépositaires et les grossistes.

À l'entame de la cérémonie, Sekou Traoré, conseiller général de la société Aminata Konata a saisi cette occasion pour remercier les dépositaires et les grossistes pour leur fidélité. Il les a invité à maintenir la dynamique enclenchée, car Bara Musso est une référence dans toute la sous-région. Il a aussi rappelé au libéralisme les produits de Bara Musso se sont adaptés aux réalités du marché. Bara Musso offre une panoplie de produit pour le secret de la bonne cuisine.

La directrice commerciale de la société Aminata Konata, Mme Coulibaly Lala Touré, s'est réjouie de la complicité qui règne entre les dé-

positaires et les grossistes. Elle a également rappelé que malgré les moments difficiles de l'année 2022, les dépositaires et les grossistes ont fait montre de persévérance et de dévouement pour une collaboration parfaite. « **Grace à vous, nous avons une bonne image dans tous les marchés ordinaires. Vous êtes des représentants directs de notre société sur les marchés et pour faire la promotion de nos produits** », a-t-elle souligné. Plusieurs témoignages émouvants ont été faits par les dépositaires et les grossistes. Dans le souci constat de tenir le flambeau de l'excellence, ils ont demandé aux responsables de la société de procéder à des augmentations afin de diminuer les ruptures des produits sur le marché. Ils ont tous comme dans une symphonie, sollicité la magnanimité pour la réduction des prix en fonction de la réalité du marché. Enfin, ils ont suggéré l'amélioration de la qualité des produits.

À toutes les problématiques soulevées, Bourama Doumbia, Président Directeur général de

la société Aminata Konaté, a apporté des réponses satisfaisantes. Il dira que la société emploie des milliers de Maliens. Il a annoncé que la société a acheté de nouveaux matériels afin d'accroître la production. Selon lui, au cours l'année 2023, plusieurs innovations sont programmées pour la prospérité de la société. Il a laissé entendre que la société Aminata Konaté est une fierté pour les Maliens car elle est présente dans plusieurs pays de la sous-région.

Pour boucler cette cérémonie en apothéose, 2 dépositaires se sont taillé la part du lion, ils ont tous emporté une enveloppe de 500 000 FCFA. Ils ont vendu 5000 cartons des produits de la société Aminata Konaté. Il s'agit de Seyba Konaté et AgnaTraoré. En recevant leurs récompenses, les bénéficiaires ont salué cette initiative qui crée l'émulation entre les dépositaires.

■ Ibrahim Sanogo

Communiqué du conseil des ministres du mercredi 11 janvier 2023 - CM N°2023-02/SGG



Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 11 janvier 2023, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba, sous la présidence du Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat. Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de texte ;
- procédé à des nominations ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

1. Sur le rapport du ministre de l'Economie et des Finances, le Conseil des Ministres a adopté :

- a. un projet de décret portant approbation de l'avenant n°2 au marché relatif aux travaux de construction de la Maison de la Radio et Télévision du Mali à Kati Sananfara, lot n°1 ;
- b. un projet de décret portant approbation de

l'avenant n°1 au marché relatif aux travaux de construction de la Maison de la Radio et Télévision du Mali à Kati Sananfara, lot n°2. Les avenants, sans incidence sur les montants et les délais d'exécution des marchés initiaux, sont conclus entre le Gouvernement de la République du Mali et l'Entreprise COMATEXIBAT-SA.

Ils visent à prendre en compte la modification de la source initiale de financement du projet qui sera désormais assuré par le budget national à hauteur de 86,7% et les fonds propres de l'Office de Radio et Télévision du Mali à hauteur de 13,3%.

c. un projet de décret portant approbation du marché relatif aux travaux de construction de l'Hôpital du District Sanitaire de Bla en lot unique.

Le marché est conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et l'entreprise Afrique Travaux BTP-Hydraulique-Forage pour un montant toutes taxes comprises de 4 milliards 486 millions 208 mille 543 Francs CFA et un délai

d'exécution de trois-cent (300) jours.

La réalisation de l'Hôpital du District Sanitaire de Bla entre dans le cadre de la mise en oeuvre d'un vaste programme de réforme du système de santé de notre pays dont l'objectif est l'amélioration des conditions de prise en charge des patients dans des conditions idoines.

2. Sur le rapport du ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, le Conseil des Ministres a adopté des projets de texte relatifs à la création, à l'organisation et aux modalités de fonctionnement du Conservatoire des Arts et Métiers Multimédia-Balla Fasséké KOUYATE.

Créé par la Loi n°03-013 du 14 juillet 2003, le Conservatoire des Arts et Métiers Multimédia Balla Fasséké KOUYATE a pour mission la formation des cadres supérieurs dans le domaine des arts et métiers multimédia et la recherche dans le domaine du patrimoine culturel malien et africain.

Son organisation et ses modalités de fonction-

nement sont fixées par le Décret n°03-330/P-RM du 06 août 2003.

De sa création à nos jours, l'établissement a assuré la formation de 841 étudiants dans les filières des arts plastiques, danse, musique, métiers-multimédia, théâtre, design et de l'ingénierie culturelle.

À l'application, des insuffisances ont été constatées dans le fonctionnement du Conservatoire qu'il convient de corriger.

Les projets de textes adoptés corrigent ces insuffisances et renforcent le cadre juridique de l'établissement pour une gouvernance plus efficace et une gestion pédagogique et scientifique efficiente, à travers en autres :

- la réorganisation de la direction générale ;
- la création des Départements d'Enseignement et de Recherche ;
- la prise en compte des frais administratifs et pédagogiques dans les éléments constituant les ressources propres ;
- le recrutement, la hiérarchisation et la formation du personnel enseignant ;
- la représentation des étudiants au Conseil d'Administration ;
- la précision des modalités d'exercice de la tutelle.

AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes :

AU TITRE DE LA PRIMATURE

- Secrétaire Permanent à la Haute Autorité de la Communication :
Monsieur Hamidou KEITA, Administrateur civil, Membre du Corps Préfectoral.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE

- Inspecteur en Chef des Services de Sécurité et de la Protection civile :
Inspecteur Général de Police Moussa Boubacar MARIKO.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA RECONCILIATION, DE LA PAIX ET DE LA COHESION NATIONALE, CHARGE DE L'ACCORD POUR LA PAIX ET LA RECONCILIATION NATIONALE

- Conseiller technique :
Commissaire Divisionnaire de la Police Djénéba DIARRA.

AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

- Secrétaire Général :
Monsieur Seydou COULIBALY, Conseiller des Affaires Etrangères.
- Ambassadeur du Mali à Accra (République de Ghana) :
Monsieur Oumar KONATE, Journaliste et Réalisateur.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- Directeur des Finances et du Matériel au Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme :
Monsieur Moussa Kissima TRAORE, Inspecteur des Finances.
- Agent Comptable Central du Trésor :
Monsieur Siaka SAMAKE, Inspecteur du Trésor.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENTREPRENARIAT NATIONAL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Chef de la Cellule d'Appui à l'Emploi et à la formation professionnelle des diplômés et formés en langue Arabe :
Monsieur Seydou Baba KEITA, Professeur principal de l'Enseignement secondaire.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT, DES DOMAINES, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION

- Directeur Général de l'Observatoire national du Dividende Démographique :
Monsieur Kassoum DIAKITE, Professeur d'Enseignement Secondaire.
- Inspecteurs à l'Inspection des Domaines et des Affaires Foncières :
Monsieur Mahamadou BOIRE, Ingénieur des Constructions Civiles ;
Monsieur Allaye CISSE, Administrateur civil, Membre du Corps Préfectoral.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

1. Le ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions a informé le Conseil des Ministres des préparatifs de l'organisation de la Journée nationale de la Souveraineté Retrouvée.

La célébration du 1er anniversaire de cette grande mobilisation est prévue le 14 janvier 2023. Elle vise à renforcer le sentiment patriotique et à magnifier la souveraineté retrouvée du Mali qui repose désormais sur les trois principes définis par le Président de la Transition, conformément à la vision du peuple malien, à savoir :

- le respect de la souveraineté du Mali ;
- le respect des choix stratégiques et de partenaires opérés par le Mali ;
- la défense des intérêts vitaux des populations maliennes dans toutes les décisions prises.

La célébration de ladite journée sera marquée entre autres par :

- la montée des couleurs avec chant de l'hymne national dans les établissements scolaires ;
- l'animation des leçon-modèles en milieu scolaire sur le thème du patriotisme, la souveraineté, la résistance nationale et la refondation ;
- l'organisation des conférence-débats en milieu universitaire et dans les capitales régionales.

La Journée du 14 janvier, Journée nationale de la Souveraineté Retrouvée sera chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national

2. Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres de l'évolution de la maladie à Coronavirus marquée par une diminution du nombre de cas testés positifs par rapport à la semaine précédente.

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat a cependant, appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre la maladie.

Bamako, le 11 janvier 2023

Le Secrétaire général du Gouvernement,
Mahamadou DAGNO
Officier de l'Ordre national



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Gestion de la transition au Mali : La CMAS de l'imam Mahmoud Dicko demande de « renoncer à l'élaboration d'une nouvelle constitution »



Dans une déclaration rendue publique, le 9 janvier 2023, la Coordination des mouvements, associations et sympathisants de l'imam Mahmoud DICKO (CMAS), dirigée par Youssouf Daba Diawara, demande au Président de la Transition, Colonel Assimi GOÏTA de « renoncer à l'élaboration d'une nouvelle Constitution ». Les partisans de l'imam Dicko estiment qu'aucune disposition du droit positif ne donne compétence au président de la Transition pour prendre l'initiative de l'élaboration d'une nouvelle Constitution et de la faire aboutir par voie de referendum. « Nous considérons que ce n'est pas une nouvelle constitution qui peut aider le Mali à sortir de la crise multidimensionnelle qu'il connaît depuis de nombreuses années », souligne la CMAS dans sa déclaration.

Dans cette déclaration, la CMAS indique que depuis quelques temps, le président de la transition a engagé des actions en vue de l'élaboration d'une nouvelle constitution. « La Coordination des mouvements, associations et sympathisants de l'imam Mahmoud DICKO

(CMAS) et ses alliées ont tenu sur la question une journée d'échange, le 12 novembre 2022 à l'issue de laquelle ils ont convenu de demander au Président de la Transition de renoncer à son projet d'élaborer une nouvelle Constitution », révèle la déclaration de la CMAS.

Les partisans de l'imam Dicko estiment qu'aucune disposition du droit positif ne donne compétence au président de la Transition pour prendre l'initiative de l'élaboration d'une nouvelle Constitution et de la faire aboutir par voie de referendum. « Nous considérons que ce n'est pas une nouvelle constitution qui peut aider le Mali à sortir de la crise multidimensionnelle qu'il connaît depuis de nombreuses années. Car les causes et la source de la pérennisation de mauvaises élections, de la mauvaise gouvernance, de l'impunité, du népotisme, de l'insécurité et du délitement de l'Etat se trouvent ailleurs que dans la Constitution du 25 février 1992. Pour toutes ces raisons, la CMAS et ses Alliés réitèrent leur demande au Président de la Transition de re-

noncer à l'élaboration d'une nouvelle Constitution », précise la déclaration de la CMAS. Par la même occasion, la CMAS informe l'opinion publique nationale et internationale qu'elle ne prendra pas part à la rencontre du jeudi 12 janvier 2023 initiée par le ministre de l'administration Territoriale dans la perspective de l'organisation d'un referendum sur le projet de nouvelle Constitution.

Bien avant la CMAS, l'alliance politique Jigiyà Kura, présidée par l'ancien ministre Housseini Amion Guindo, informait également l'opinion nationale et internationale, à travers un communiqué, de sa non-participation à la rencontre du jeudi 12 janvier 2023 initiée par le ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation. Pour rappel, Jigiyà Kura avait demandé dans son communiqué du 22 Décembre 2022 au gouvernement de la transition le retrait et l'abandon du projet de la nouvelle constitution.

Aguibou Sogodogo
Le Républicain

Mali : Le bilan de la transition élaboré par la commission scientifique du Collectif pour la refondation du Mali "COREMA



Ce bilan comprend 5 phases : la phase de la diplomatie offensive, la phase de la sécurité et de la défense nationale, la phase du développement économique, la phase des réformes politiques et administratives, phase de la restauration de la conscience historique et de la valorisation de la culture et des arts du Mali.

1_ la diplomatie offensive de l'achèvement de la décolonisation et de la résistance au néocolonialisme.

Cette diplomatie fondée sur la doctrine de la triade des souverainetés et soutenue par la triade diplomatique à la malienne se définit comme suite:

1_ Le respect de la souveraineté du Mali ;
 2_ Le respect des choix stratégiques opérés par les autorités maliennes ;
 3_ Le respect de l'intérêt du peuple Malien.
 Les résultats obtenus par cette triade de la diplomatie Malienne sont :

1_ Le renvoi de l'ambassadeur de la CEDEAO du Mali ;
 2_ Le renvoi de l'ambassadeur de la France du

Mali ;

3_ la fermeture de RFI et de France 24 au Mali;

4_ la réponse réciproque à la fermeture des frontières nationales du Mali aux pays de la CEDEAO ;

5_ Le renvoi du porte parole de la Minusma au Mali après l'arrestation des 49 mercenaires venus de la côte d'Ivoire ;

6_ La dénonciation de l'accord de défense entre le Mali et la France ;

7_ le retrait du Mali du G5SAHEL ;

8_ la gestion judiciaire et diplomatique des 49 mercenaires venus de la côte d'Ivoire ;

9_ les deux discours à la tribune des Nations Unies (premier ministre Choguel Kokala Maïga et premier ministre par intérim le col Abdoulaye Maïga);

10_ les partenariats bilatéraux avec la Russie, la Chine, la Guinée, le Burkina, l'Iran, la Turquie etc..

En plus des visites de certains présidents des États de la Cédéao au Mali;

11_ la suspension et contrôle des ONGs financées par la France en réponse à la suspension

de l'aide budgétaire de la France aux ONGS;
 12_ la plainte du Mali contre la France au conseil de sécurité des Nations-Unies.

En conclusion la triade diplomatique Malienne a permis au Mali de restaurer son honneur et sa dignité d'antan.

Et le Mali est devenu un pays de référence diplomatique en Afrique.

11_ le bilan de la phase sécuritaire et de la défense nationale : la priorité des phases.

1_ Allocation de 25% du budget national aux questions de défense et de sécurité ;

2_ Achat d'armements militaires grâce à des partenariats bilatéraux gagnant-gagnant on peut citer :

_ les munitions
 _ les avions de combats et de transport
 _ les radars
 _ les drones
 _ les véhicules blindés
 _ autres types

3_ l'instauration de la souveraineté qui mis fin

à l'accord de défense de sous-traitance de la sécurité du peuple Malien .

Il s'agit de l'accord de défense entre le Mali et la France ;

Le retrait du Mali du G5SAHEL s'inscrit également dans cette logique de la souveraineté militaire du Mali sur son territoire

4_ Le maintien de la chaîne de commandement et la solidarité entre les forces de défense et de sécurité ;

5_ la création de l'école de guerre et la réouverture de l'EMIA;

6_ la mise en application de la stratégie de défense opérationnelle territoire(Stratégie DOT) conformément à la loi 04_051 portant organisation de la défense nationale du territoire.

Ce qui est à l'origine des différents types d'opération et de la création des zones de défense et des secteurs de défense.

Les zones de défense et les secteurs de défense sont sous la responsabilité des hauts gradés bénéficiant des diplômes d'une école de guerre ;

7_ la relecture du statut des militaires en vue de son harmonisation à la grille salariale unifiée et la prise en compte d'autres avantages;

8_ la militarisation de la police et de la protection civile conformément aux recommandations des résolutions issues des ANR ;

9_ la relecture de loi portant justice militaire pour répondre aux allégations mensongères d'atteinte au droit de l'homme , la formation et le déploiement;

10_ création et construction de plus 20 commissariat de police, la création des postes de sécurité et la création de plusieurs brigades surtout dans la région de Mopti ;

11_ la construction d'un hôpital militaire d'urgence de 4ème niveau en cours d'exécution

12_ la construction de 4000 logements pour les militaires en cours d'exécution

13_ la relecture de loi sur le service de santé des armées et la construction des infirmeries militaires dans les camps;

14_ la relecture de la loi sur les armes légères ;

15_ Formation accélérée des officiers et militaires de rang ;

16_ l'information des services de l'armée et la création de bases de données ;

17_ bancarisation des salaires des militaires;

18_ Le recrutement massif dans l'armée qui a quitté la fourchette d'âge de 18 à 26 ans pour

revenir à 18_30 ans ;

18_ Le recrutement massif des forces d'auto_défense dans l'armée pour plus de 6milles agents ;

20_ la formation militaire obligatoire pour les nouvelles recrues dans la fonction publique d'Etat et la fonction publique des collectivités ;

Certains résultats liés à la montée en puissance de l'armée :

1_ Le retour de plus 700.000 personnes

2_ l'aménagement du village espoir sur 10 ha pour les maliens rapatriés ;

3_ la libération de plus de 1200 villages

4_ la reprise des activités de culture et d'élevage :

Mali premier producteur en coton en 2021 avec plus 777 milles tonnes en avance sur Bénin de 17000 tonnes 2021

2 em producteur de riz en Afrique 2022

5_ la réponse efficace à 8 attaques consécutives en 48 heures dont l'attaque de la garnison militaire de kati.

La victoire de l'armée sur les terroristes à Mourah faisant plus de 200 morts .

La neutralisation de plus de 3000 terroristes pendant la transition et la récupération de plusieurs armes de guerre.

Alors qu'en 9 ans malgré la présence des forces Barkhane et takuba le nombre de terroristes neutralisés n'a pas dépassé 150 personnes.

6_ la nomination des militaires gouverneurs , préfets et sous préfet dans beaucoup de localité pour préparer le retour des services sociaux de base.

7_ l'occupation du territoire national par les forces armées et de sécurité et la sécurisation des frontières nationales.

8_ Réouverture de beaucoup d'écoles ;

9_ Le recouvrement de la taxe douanière dans la région de Tombouctou ;

10_ L'arrestation des 49 mercenaires vénéus de la côte d'Ivoire.

La liste est longue.

III_ Internalisation des actions de développement en vue d'une souveraineté économique et une indépendance financière :

Ces actions développement s'inscrivent dans la politique d'un développement économique au profit du peuple Malien dans le but de retirer le Mali du programme d'ajustement structurel asphyxiant et mettant l'accent sur le développement du capital humain et la va-

lorisation des ressources naturelles.

On peut citer entre autre :

1_ la création de la SOREM SA : société minière étatique à l'image des sociétés minières privées

2_ la création de la société minière Yatela SA

3_ la création de la SOMAFIL (société malienne de la filature):

_koutiala : production annuelle 20 milles tonnes

_ Bamako : production annuelle 25 milles tonnes

Total : 45 milles tonnes avec 5milles emplois directs et 50 milles emplois indirects .

4_ La réhabilitation de la COMATEX devenue une entreprise nationale pour 6 milliards pour :

La production des tenues militaires

La production des tenues scolaires

La production des pagnes de toutes qualités

5_ la création de OMAP l'office Malienne des produits pétroliers.

Pour missions:

_ construction des infrastructures de stockage de produits pétroliers pour le besoin du stock national;

_ participation à l'élaboration de la structure des prix des produits pétroliers ;

_ Réalisation de toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières.

6_ projet de lutte contre l'insécurité alimentaire pour 25 milliards :

_ construction et équipements de 10 magasins ;

_ réhabilitation et équipements de 6 magasins.

7_ le PRUBA: projet de résilience urbain de la ville de Bamako pour 168 milliards :

_ construction de 2 usines de traitement des boues fécales pour remédier à l'absence actuelle de tout système d'assainissement approprié à Bamako.

Capacité : 42 tonnes de matières sèches/ jour bénéficiant à 700.000 habitants.

_ construction de 800 blocs de latrines dans les établissements publics.

_ construction de 20 milles latrines domestiques pour les ménages vulnérables

_ la modernisation de la station de traitement de noumoubougou et la construction de la nouvelle station modernisée à mountougoula.

8_ la relance de L'OFFICE MALIENNE DE L'HA-

BITAT (OMH) pour 119,5 milliards qui a été endettée à hauteur de 450 milliards.

9_ plan de sauvetage de EDM_SA pour une somme de 2250 milliards 2022_ 2026

10_ la relance du barrage de Taoussa pour plus de 100 milliards en 48 mois

11_ La relance de l'UMPP (usine malienne des produits pharmaceutiques) et la construction de 3 centres de Dialyse ;

12_ la relance du chemin de fer

13_ la création des universités de sikasso, Tombouctou et GAO

14_ la construction deux hôpitaux de 4ème niveau dont un hôpital militaire.

15_ la création d'un centre de recherche Robotique.

16_ la construction de 3 centres de Dialyse

17_ la réalisation de plus de 200 forages

18_ la construction et bututage de la route Dioila _ massigui_ kouale _ kebila pour 24 mois

19_ la création de l'école de guerre militaire

20_ la création de deux écoles préfectorales;

21_ les réformes douanières avec un record de 70,5 milliards au mois de décembre

22_ Le régime d'assurance maladie universelle RAMU;

23_ la nouvelle loi domaniale et foncière pour une sécurité juridique et judiciaire;

24_ Le soutien à la création des entreprises de droit maliens : les usines de cimenterie dont la plus récente , celle de la société SACKO HOLDING dans la commune de Bema pour plus de 1000 emplois directs avec son avantage d'électrification de toute la commune de Bema

et une production annuelle de plus de 600.000 tonnes sur le marché et surtout de la meilleure qualité de ciment .

Sans oublier l'usine de production des compresseurs électriques une première dans la sous région.

VI_ Les réformes politiques politiques et administratives .

1_ la mise en place de l'AIGE ;

2_ la production de l'avant projet de la nouvelle constitution;

3_ le découpage administratif et la réorganisation administrative dont le projet se trouve au CNT ;

4_ les réformes de la justice à travers :

_ la création du pôle national économique

_ La création du 2ème niveau de la justice administrative ;

_ la création de l'agence de confiscation des biens ;

_ la création du pôle national de la cybercriminalité .

5_ la remise du certificat, des insignes et des drapeaux aux chefs de villages ou de quartiers pour la reconnaissance de leur participation à la prise de décision ;

6_ la réforme douanière et la création de la médaille d'honneur pour les douaniers ;

7_ la loi de la protection du patrimoine culturel, aquatique et subaquatique ;

8_ la création du comité de suivi de la mise en œuvre des résolutions issues des ANR ;

9_ la création du cadre stratégique de refondation du Mali

10_ la militarisation de la police et de la pro-

tection civile.

V_ La restauration de la conscience historique et la valorisation des légitimités traditionnelles et de la culture.

1_ institution de la journée des légitimités traditionnelles le 11 novembre de chaque année

2_ institution de la journée nationale de la souveraineté retrouvée le 14 janvier de chaque année ;

3_ la création du conseil traditionnel et coutumière ;

4_ la création de la médaille de mérite pour les artistes et les hommes de la culture malienne ;

5_ la création du conseil national comme deuxième chambre dans l'avant-projet pouvant permettre à certaines personnalités coutumières ou traditionnelles de siéger dans cette institution ;

6_ la promotion du port des habits traditionnels ;

7_ Le discours héroïque et de rappel de la charte de kurukan fuga et de la valeur millénaire du peuple Malien lors du passage du col Abdoulaye Maiga premier ministre par intérim du Mali à la tribune des Nations Unies.

Bamako, le 10 janvier 2023

La commission scientifique du COREMA.

Le président

Honorable Aboubacar sidick Fomba.



14 janvier : « Journée de la Souveraineté retrouvée ».

La journée du samedi 14 janvier a été déclarée chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national à l'occasion de « la Journée de la Souveraineté retrouvée ». L'annonce a été faite par le gouvernement dans un communiqué lu par son porte-parole, le colonel Abdoulaye Maïga. Les Maliens, partout où ils se trouvent sont appelés, à commémorer cette date.

Le 14 janvier 2021, 4 millions des Maliens, selon le Premier ministre Choguel Maïga, se sont mobilisés à Bamako et partout à travers le pays pour dire « non » aux sanctions jugées « illégales, illégitimes et inhumaines » de la CEDEAO et de l'UEMOA contre le Mali. Une manifestation, il faut le dire, qui a donné de la légitimité aux autorités de la transition.

En reconnaissance à ce soutien du peuple malien, les autorités de la transition ont déclaré le 14 janvier « **Journée de la Souveraineté retrouvée** ». L'objectif, est de renforcer le sentiment patriotique et à magnifier la souveraineté retrouvée du Mali qui repose désormais

sur les trois principes définis par le Président de la Transition. Ces principes sont : le respect de la souveraineté du Mali ; le respect des choix stratégiques et de partenaires opérés par le Mali ; la défense des intérêts vitaux des populations maliennes dans toutes les décisions prises.

Selon le gouvernement, la commémoration de la Journée de la Souveraineté retrouvée vise à mener plusieurs activités ayant trait au renforcement du sentiment patriotique ; à la célébration du drapeau national, emblème de la patrie ; la salutation du courage, de la détermination et de la résilience des Maliens ; du renforcement de la conscience d'appartenance

à la Nation malienne ; de la réaffirmation de l'attachement à la souveraineté...

La célébration de ladite journée, précise le communiqué du Conseil des ministres, sera marquée par, entre autres, la montée des couleurs avec chant de l'hymne national dans les établissements scolaires ; l'animation des leçon-modèles en milieu scolaire sur le thème du patriotisme, la souveraineté, la résistance nationale et la refondation ; l'organisation des conférence-débats en milieu universitaire et dans les capitales régionales. A cette occasion, le gouvernement a déclaré « **la Journée du 14 janvier, Journée nationale de la Souveraineté Retrouvée chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national** ».

Le Gouvernement du Mali a ainsi appelé tous les Maliens, de l'intérieur comme ceux établis à l'extérieur à rester mobilisés pour la Refondation du Mali et à donner toute la solennité requise à la commémoration de la Journée nationale de la Souveraineté retrouvée.

Anguimé Ansama



Nouvelle constitution :

Le projet devient-il impopulaire ?

Le projet d'élaboration de la nouvelle constitution, demandé et soutenu par des millions de Maliens, devient de plus en plus impopulaire. Des partis et regroupements politiques, mouvements et associations de la société civile réclament, depuis des jours, son abandon. Les autorités de la transition vont-elles écouter ces voix discordantes ?

Ces derniers jours, les communiqués se multiplient sur l'élaboration de la nouvelle constitution. Avant-hier, c'étaient la CMAS et ses alliés, et hier fut le tour de certains partis politiques dont les FARE – AN KA WULI et la CNAS-FASO HERE de s'opposer au projet.

En effet, dans son communiqué du 10 janvier, les FARE de Modibo Sidibé ont déploré le manque de réponse à ses interrogations soumises au Président du Comité d'Experts mis en place par le Président de la Transition pour la rédaction d'une nouvelle constitution.

Pour ce parti, toute révision de la Constitution actuelle devrait être limitée et rigoureusement encadrée selon les dispositions déjà prévues. La formation politique plaide pour le respect de l'article 118 de la Constitution dispose que

« l'initiative de la révision de la Constitution appartient concurremment au Président de la République et aux Députés. Le projet ou la proposition de révision doit être voté par l'Assemblée nationale à la majorité des deux tiers de ses membres. La révision n'est définitive qu'après avoir été approuvée par référendum. Aucune procédure de révision ne peut être engagée ou poursuivie lorsqu'il est porté atteinte à l'intégrité du territoire. La forme républicaine et la laïcité de l'État ainsi que le multipartisme ne peuvent faire l'objet de la révision ».

Le parti de Modibo Sidibé estime que le remplacement ou la révision de la constitution doit être motivée, justifiée et en sus de recueillir l'approbation légitime du Peuple Souverain. Le parti a ainsi demandé au colonel Assimi Goïta **« d'abandonner le projet de nouvelle Constitution en cours et l'invite à reprendre l'initiative en créant les conditions d'inclusivité, autour des forces politiques et sociales, pour une refondation réelle du Mali en crise ».**

La même remarque a été faite par le parti de

Soumana Sacko, la CNAS-Faso Hère qui a indiqué que le Peuple militant du Mali n'a pas besoin d'une **« constitution octroyée ».**

Après les constats, le Bureau Politique National de la CNAS-Faso Hère **« engage l'ensemble des forces progressistes, républicaines, démocratiques et panafricainistes à redoubler de vigilance et de détermination pour la sauvegarde des valeurs et des acquis du 31 mars 1957, du 22 septembre 1960, du 20 janvier 1961, du 25 mai 1963 et du 26 mars 1991 face à l'offensive des forces nostalgiques de l'ordre sociopolitique colonial ».**

Nécessité d'écouter les voix discordantes

Il est vrai que certains Maliens, des millions, ont réclamé l'élaboration d'une nouvelle constitution. Nombreux sont ceux qui continuent toujours de soutenir le projet. Mais des voix s'élèvent contre ledit projet ces derniers jours. Des associations, partis et personnalités individuelles appellent à

Le colonel Assimi Goïta ne doit pas éviter d'aller dans la confrontation entre les pro et anti - nouvelle constitution. Abandonner ce projet et s'occuper de l'organisation d'élections libres et transparentes ne serait-elle pas la solution ?

Anguimé Ansama





Mountaga Tall présente ses vœux à la Presse : **La tradition respectée**

La Présentation de vœux du CNID-Faso Yiriwa Ton à la presse reste un moment privilégié de dialogue entre la presse et le parti du Soleil-Levant. Me Mountaga Tall, pour la 24^{ème} fois d'affilée, a honoré ce rendez-vous attendu par la presse.

Dans sa traditionnelle présentation de vœux à la presse, le Congrès National d'Initiative Démocratique CNID-Faso Yiriwa Ton à travers son président, Me Mountaga C. Tall était à la maison de la presse ce mercredi 11 janvier. Dans son intervention, il a mis l'accent sur la nécessité de consolider les grands chantiers que sont l'instauration de la sécurité sur l'ensemble du territoire national et à saluer le leadership de la hiérarchie militaire avec à sa tête le Chef suprême des forces armées, le président de la Transition, colonel Assimi Goïta.

Cette activité a enregistré la présence du président de la Maison de la Presse, Bandiougou Danté, du président de l'Appel-Mali, Modibo

Fofana, de celui de l'UNAJOM Fakara Faïnké, et de Mme Coumba Tangara Vice-présidente de l'URTEL.

Prononçant son discours, Me Mountaga Tall a remercié la presse régionale et locale pour le rôle déterminant qu'elles jouent dans l'enracinement de la démocratie et la consolidation des bases économiques et sociales de notre pays et aussi dans la réussite de la Transition en cours.

Pour cette raison, il a souligné qu'on ne doit ménager aucun effort pour œuvrer à la consolidation d'une presse libre et économiquement viable. « **La presse, sans doute, est irremplaçable en démocratie. Mais, je le répète, on ne peut, de bonne foi, adresser**

des vœux sincères à la presse malienne sans aborder certaines de ses faiblesses qui sont d'ailleurs reconnues par ses propres structures faîtières et de régulation et qui touchent à des domaines aussi variés que la formation, la sécurité de l'emploi, le respect de la déontologie, les questions organisationnelles, la faiblesse des moyens, l'indépendance, la responsabilité du journaliste, notamment devant le juge », a-t-il affirmé.

En effet, le président du CNID - Faso Yiriwa Ton a précisé que nul ne peut aujourd'hui contester un acquis important, inestimable de la Transition, à savoir la fierté retrouvée d'être Malienne ou Malien. « **Hier, en présence des autres, nous rasions les murs. Aujourd'hui, nous sommes enviés et magnifiés. Ils veulent que nous réussissions et mieux, ils essaient de faire comme nous et surtout de pousser à faire comme nous. Or, ce que nous faisons, c'est juste revendiquer notre souveraineté -apanage de toutes les nations libres - dont nous exigeons le respect. Dans ce cadre et - cela devrait même aller de soi - nous demandons que nos options et choix fondamentaux soient acceptés et respectés et**



qu'en toute hypothèse nos intérêts soient pris en compte dans toute collaboration », a-t-il dit.

A cet égard, il a mis un accent particulier sur la nécessité de consolider les grands chantiers que sont l'instauration de la sécurité sur l'ensemble du territoire national, les réponses à apporter à la demande sociale, de meilleures performances économiques, l'accélération des réformes politiques et institutionnelles et de la lutte contre la corruption, l'apaisement du climat socio-politique et la reprise de notre place dans le concert des nations.

De plus, Me Mountaga Tall a précisé que l'année 2022, fut aussi celui de la finalisation et du début de la mise en œuvre des Assises Nationales de la Refondation (ANR) par le gouvernement conduit par le Premier ministre Choguel Maïga avec l'aval du Conseil National de Transition. « **Ces ANR façonnent aujourd'hui la vie de la nation. Ainsi en est-il du processus d'élaboration de la nouvelle Constitution, de la tenue de la conférence sociale dans le domaine du travail qui devrait logiquement réduire substantiellement les conflits sociaux, la mise en place de l'AIGE qui est le socle sur lequel sera bâti tout le processus des consultations programmées dont le referendum constitutionnel en premier** », a soutenu le président du CNID--Faso Yiriwa Ton. S'agissant des compatriotes qui émettent des doutes la capacité du gouvernement de transition à organiser tous les scrutins prévus, le président du CNID-Faso Yiriwa Ton a précisé qu'il faille d'abord travailler pour mettre de notre côté tous les atouts pour une bonne or-

ganisation des différentes échéances électorales. « **Il faut à cet égard d'abord et avant tout rendre L'AIGE rapidement opérationnelle. Enfin, il faut travailler dur pour que les citoyens croient en l'importance de leurs bulletins de vote et adhèrent au processus électoral, qu'ils aient un accès facile et sécurisé aux bureaux de vote et une claire compréhension des techniques de vote. La démocratie, nous le rappelons, ne se résume pas à l'élection et contrairement à ce que beaucoup croient, celle-ci ne se réduit pas au jour du vote. Loin de là ! À ces conditions essentielles, il serait possible de relever le défi d'organiser des élections inclusives, transparentes, régulières et dont les résultats seront acceptés par tous** », a affirmé Me Mountaga Tall.

« La vie publique dans notre pays est ca-

ractérisée aujourd'hui par un profond remise en cause de la gouvernance avec, au premier rang la classe politique dont le comportement de certains leaders (les trahisons, les retournements spectaculaires de veste, la mauvaise gestion et les détournements de deniers publics, les invectives et les coups bas, les fraudes électorales et les scissions politiques, les discours irresponsables et excessifs, l'implication dans des scandales financiers, la non-prise en compte des besoins du plus grand nombre, l'abandon de nos valeurs sociétales, culturelles et religieuses...) a fortement altéré l'image des hommes politiques et jeté un discrédit sur la politique et pire, sur la démocratie elle-même. Avec ces hommes politiques se sont également compromis d'éminents responsables de la société civile, des militaires, des femmes et des hommes, des jeunes et des vieux. Certains, reconnaissons-le, sont restés dignes », a-t-il déploré.

Pour ce qui concerne, le CNID-FYT, il a indiqué qu'ils ont fait le choix de l'honneur, de la droiture et qu'ils n'entendent pas s'écarter cette voie. « **Nous poursuivrons ainsi non seulement pour la réussite pleine et entière de la Transition dont nous sommes partie prenante, mais aussi pour l'après-transition** », a-t-il assuré.

Enfin de compte, il a rendu un vibrant hommage aux hommes et femmes qui consentent le sacrifice ultime pour la défense de la patrie

■ Ibrahim Sanogo



Littérature : La plume féminine célébrée comme instrument de paix

Le réseau des écrivaines du Mali et de la diaspora (RFEMD) a organisé la 3e édition de la célébration de l'écriture féminine le 17 décembre 2022 à l'hôtel Salam de Bamako. C'était sous le parrainage de m. Daouda Diakité, directeur général de Technolac ISTA).

« Littérature, société, en temps de crise» ! Tel était le thème retenu pour cette 3e édition de la célébration de la «Plume féminine» le 17 décembre 2022 à l'Hôtel Salam de Bamako. Une manière pour le Réseau des écrivaines du Mali et de la Diaspora (RFEMD) de promouvoir les écrivaines et leurs œuvres en les accompagnants dans la production et dans la diffusion sur le plan national et international.

Fédérant leurs efforts et leurs forces, les écrivaines du Mali et de la diaspora ont ainsi créé un cadre d'échange et de réflexion autour d'objectifs communs comme la lutte contre la violence faite aux femmes et la création des conditions favorables à l'éclosion de nouveaux talents des lettres maliennes. Pour la prési-

dente du réseau, Mme Diarra Oumou Armand Sangaré, «l'écriture, en temps de conflit, doit s'orienter vers l'apaisement. Elle doit être considérée comme un ressort pour créer un sanctuaire où l'espoir est permis». Pour la présidente, le combat que son organisation mène depuis quelques années doit aussi permettre à «la jeune génération de sortir de l'ombre et de réaliser des projets autour du livre».

Le représentant de l'ambassadeur de l'Union européenne (UE), Philippe Laforest (Chargé d'Affaires de la délégation de l'UE au Mali) n'a pas caché sa conviction que «la littérature permet de faire évoluer les conditions de la femme et sa perception dans la société. Un plaidoyer du cœur que nul ne peut ignorer». Les écrivaines du Mali et de la diaspora ont

clôturé la 3e édition de la célébration de la plume féminine par un débat instructif sur le thème «La violence basée sur le genre: Apport de la littérature». Il y a eu ensuite une remise d'attestations de reconnaissance aux partenaires qui se sont illustrés dans la promotion de l'écriture, féminine en particulier.

APOLITIQUE, LE RÉSEAU DES FEMMES ÉCRIVAINES ET DE LA DIASPORA VISE À PROMOUVOIR LES FEMMES DU MALI, À LES ACCOMPAGNER À TRAVERS, ENTRE AUTRES, L'ÉDITION, LA PUBLICATION, LA DIFFUSION ET LA DISTRIBUTION... DES ŒUVRES LITTÉRAIRES. EN CÉLÉBRANT CHAQUE ANNÉE LA LITTÉRATURE FÉMININE, LE RÉSEAU DÉMONTRE SA DÉTERMINATION À FAIRE DES FEMMES DES ACTRICES RECONNUES ET INCONTOURNABLES DU RAYONNEMENT LITTÉRAIRE DU MALI.

A noter que cette 3e édition a bénéficié du soutien de TechnoLab ISTA ; du ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme ; l'Union européenne, d'ONU Femme, de la BND et de la Fondation Orange-Mali.

Sory Diakité
Le Matin



Massacre du 28 septembre 2009 : Ce témoignage inquiétant de Fatou Sikhé



Moussa Dadis Camara a fini avec les parties civiles, du moins pour cette première partie. À la reprise de l'audience, ce 10 janvier à 14h50, la parole est revenue aux avocats de la défense. Et c'est Me Bomby Mara, conseil de Chérif Diaby, ministre de la Santé en 2009, qui a interrogé le premier l'ancien patron du CNDD.

Pour parler du comité de crise mis en place après le massacre du 28 septembre, l'avocat a lu une déclaration de la Directrice générale de l'hôpital Donka au moment des faits, Dr Fatou Sikhé Camara faite devant un huissier: « Ce jour 28 septembre 2009, c'était un dimanche, jour décrété chômé et payé, j'étais Directrice générale du CHU de Donka à l'époque. À 10 heures, une ambulance est venue me chercher parce que le plan d'ur-

gence a été déclenché. Pour un début, nous avons reçu des blessés en premier lieu. Vu l'ampleur de la situation, le personnel de l'hôpital Donka, heureusement, a pu mobiliser toutes les équipes pour rendre service aux blessés.

Pendant cette journée, nous avons reçu près de 600 blessés. Ce jour là j'ai vu une image effroyable qui ressemblait à une boucherie de gibiers. Dr Souaré, à l'époque chef service des urgences, a bien géré avec moi cette crise. Puis j'ai appelé le ministre Abdoulaye Chérif Diaby qui partait quelque part, mais il est venu à l'hôpital. Les femmes voilées, il y en a eu, mais ne se sont présentées que le lendemain du drame, c'est-à-dire le lundi »

Mais comment Fatou Sikhé s'est-elle trompée de jour ?

Car le 28 septembre 2009 était un lundi et non un dimanche. Ensuite, elle dit que, selon la déclaration lue par l'avocat, ce jour là était déclaré férié, chômé et payé. Pourtant, un dimanche n'est pas un jour de travail en Guinée. Alors comment ce jour peut-il être déclaré férié ? Plus loin, dans son témoignage, elle dit avoir reçu des femmes violées, mais seulement « le lendemain du drame, le lundi ». Le lendemain des événements du 28 septembre 2009, c'était plutôt mardi et non lundi. Si elle a pu se tromper du jour de ce drame, est-ce qu'elle ne se serait pas trompée aussi ce qui s'est passé ce jour-là ?

Source : GuinéeNews

Côte d'Ivoire : " Je ne suis pas candidat aux municipales 2023 car je suis condamné pour le moment à 20 ans de prison " (Charles Blé Goudé)

« Je ne suis pas candidat, car je suis condamné pour le moment à 20 ans par la justice ivoirienne » a déclaré Charles Blé Goudé, président du Congrès des jeunes patriotes (Cojep). Il s'exprimait à l'occasion d'une conférence de presse qu'il a animée ce mercredi 11 janvier 2023 à Abidjan-Plateau. Selon lui, même si cette nouvelle, celle d'être un repris de justice l'empêche d'exercer ses devoirs civiques, il est un citoyen qui respecte les règles établies dans son pays. « je suis respectueux de la loi, donc je l'accepte », dit-il. Avant d'ajouter : « Je ne suis pas d'accord, mais je suis sous le coup de la loi ». Charles Blé Goudé estime que du haut de ses 51 ans, il est normal qu'il prenne part à la vie politique en se portant candidat à chaque

échec politique. « J'ai servi derrière, j'ai servi au milieu et maintenant je veux servir devant », a soutenu Charles Blé Goudé. Et pour une participation active au jeu politique et en tant que président de parti (Cojep), Charles Blé Goudé a plaidé pour la levée de sa condamnation de 20 ans par la justice ivoirienne. Selon lui, les élections en Côte d'Ivoire ne seraient pas entachées de violences si on réformait le mécanisme de composition de la Commission Électorale Indépendante (CEI). Car dit-il : « la façon de désigner le président de la CEI, n'est pas saine parce que les différentes parties choisissent selon leurs intérêts au détriment de ceux des populations. » Il s'est saisi de l'occasion pour plaider auprès

du chef de l'État, Alassane Ouattara pour la libération des militaires incarcérés lors de la crise post-électorale de 2010, mais il a également, plaidé pour la libération de Pulcherie Gbalet présidente de l'organisation Alternative citoyenne ivoirienne (Aci) incarcérée à la MACA.

« Je plaide auprès du président Alassane Ouattara pour la libération de sa petite sœur, de sa fille Pulcherie Gbalet. Je sais qu'il peut le faire parce qu'il en a les moyens », a-t-il confié.

Cyprien K.
Source : abidjan.net



Fils d'un champion de boxe sénégalais, qui est Philippe Diallo, Patron par intérim du foot français ?



Philippe Diallo, propulsé par intérim à la tête de la Fédération française de football (FFF), est un acteur de l'ombre mais fin connaisseur des arcanes du football depuis trois décennies.

Méconnu du grand public, Diallo, 59 ans, a dirigé pendant près de 30 ans (de 1992 à 2021) l'Union des clubs professionnels de football (UCPF), le syndicat patronal des clubs professionnels, et a joué notamment un rôle important dans les réformes des transferts de joueurs, en faisant preuve d'habileté politique. Ce natif de Saint-Nazaire, fils d'un champion de boxe sénégalais, fait son entrée à la "3F" en rejoignant la liste de Noël Le Graët lors de la réélection du dirigeant breton en mars 2021. Trésorier général au sein du comité exécutif (Comex) de la fédération, il grimpe dans l'organigramme en devenant vice-président dé-

légué en décembre 2021, en remplacement de Brigitte Henriques, élue à la tête du Comité national olympique sportif (CNOSF).

- "Type brillant" -

"Diallo est un type brillant, proche du foot professionnel, il a fait très belle impression aux assemblées fédérales quand il était trésorier", estime une source proche de la FFF.

Ce technocrate diplômé en droit public et droit des affaires possède aussi une expérience internationale en tant que juge unique à la chambre de résolutions des litiges de la Fifa depuis 2003. Depuis 2013, il est en outre à la tête du Conseil Social du Mouvement Sportif (Cosmos), une organisation patronale regroupant plusieurs milliers de structures (clubs, ligues, organisateurs d'événements...).

Signe de son influence en coulisses, le nom de Philippe Diallo est revenu à plusieurs reprises dans la presse comme possible président de la Ligue professionnelle de football (LFP), notamment en 2016 au moment d'élire le successeur de Frédéric Thiriez. Sans que cet homme discret, qui ne court pas la presse, ne fasse jamais officiellement acte de candidature.

"Il est très fin politiquement", salue une source proche du mouvement sportif qui lui reconnaît "une connaissance des dossiers peu égalée" et "une compréhension très juste des rouages politiques". Tout en soulignant "son extrême discrétion, voire son caractère solitaire, qui peuvent être perçus comme un défaut".

- "Il s'exprimera peu" -

Pour Frédéric Jaillant, ancien journaliste et chargé de la communication de la LFP sous la présidence Thiriez, Diallo est "l'une des personnalités les moins connues du football français mais sans doute l'une des plus puissantes et des plus influentes. Il est à la fois pragmatique et politique".

"Ce sera un anti-Le Graët dans la communication, ajoute-t-il. Son truc, ce ne sont pas les grandes phrases qui vont diviser le monde du football. Il s'exprimera peu et, quand il le fera, ce sera quand il aura quelque chose à dire." Ces derniers mois, le vice-président délégué s'était attaché à déminer les nombreuses polémiques entourant la fédération, annonçant par exemple une réflexion pour créer un fonds d'indemnisation des victimes d'accidents du travail sur les chantiers du Mondial au Qatar. A présent à la tête de la fédération -au moins- jusqu'au prochain comité exécutif, Diallo aura pour mission de stabiliser une instance fragilisée.

"Il n'a aucun relais, il ne pourra pas rester, il fera juste l'intérim", juge toutefois une autre source proche de la FFF.

A contrario, Frédéric Jaillant décrit un homme "ambitieux de par sa formation et son background", qui sera difficile à déloger.

"Une fois qu'il sera en poste, on verra que c'est +the right man at the right place+ (la bonne personne au bon endroit, NDLR), ce sera une évidence pour tout le monde", selon lui.

Source : seneweb.com



Bélier (21 mars - 19 avril)

Entreprenant et motivé, vous aurez toutes les chances de réussir dans votre job. Vous irez de l'avant, prêt à vous impliquer à fond dans ce que vous ferez. S'il vous manque des éléments pour boucler un projet, vous serez tenace pour trouver une solution.

Rien ni personne ne vous fera dévier de votre idée, car vous serez persuadé qu'elle vous rapportera des euros. Vous aurez suffisamment les pieds sur terre pour ne pas vous lancer à l'aveuglette et vous prendrez des conseils pour atteindre votre but.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous aimerez votre activité et vous serez même content de partir au travail. Parce que vous l'aurez préparée, cette journée se déroulera bien, et tout ce que vous entreprendrez sera rondement mené et très apprécié par ceux qui vous entoureront.

Jupiter pourrait vous mettre des bâtons dans les roues ou en plein dans le flou dans vos histoires d'argent. En fait, il n'y aura aucun souci particulier, en dehors des vôtres, que vous vous emploierez à cultiver négativement. Réfléchissez de main.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

L'activité professionnelle continue d'être importante. Vous menez plusieurs tâches à la fois et elles pourraient vous épuiser cérébralement. Dans votre service, il peut manquer du monde. La productivité est en baisse et l'ambiance est électrique.

Gare aux dépenses inutiles. L'argent part aussitôt qu'il entre. Pour garder un budget stable, essayez de ne pas craquer dans les sorties. Vos amis pourraient être la cause de dépenses qui tombent mal. Des concessions sont à faire pour maintenir la stabilité.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

La configuration planétaire Soleil-Mars vous obligera à défendre votre gagne-pain ! Vous ne vous contenterez pas uniquement de remplir vos tâches habituelles. Vous demanderez directement à votre directeur un poste plus en phase avec vos compétences.

Votre partenaire aura tendance à faire chauffer la carte bleue du couple. Sans faire la morale ou donner des leçons, vous lui direz tout de même de faire extrêmement attention. En effet, il ne faudrait pas que cela devienne une habitude ! Surtout pas...



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous retrouverez un bon état d'esprit et, avec lui, la volonté nécessaire pour vous engager dans les entreprises qui vous tiendront à coeur et qui seront prioritaires. De très bonnes intuitions vous guideront, que vous aurez intérêt à mettre en pratique.

Vous traverserez une période de turbulence sur le plan financier. Méfiez-vous des promesses non tenues et des abus de confiance. Ouvrez l'oeil si l'on cherche à vous vendre une occasion en or de faire du profit et voyez à qui vous aurez affaire.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Votre planète de secours sera Mars. Vous puiserez votre force dans sa nature combative. Vous serez sur le point de craquer. Ce ne sera pas tant un emploi surchargé que le fait de devoir tout gérer qui vous énervera. Il ne faudra plus rien vous demander.

Il n'est pas dans vos habitudes d'élever la voix pour défendre vos intérêts, préférant en référer à la justice. Mercure vous convaincra de taper du poing sur la table. Votre image en pâtira peut-être, mais votre portefeuille aura beaucoup à y gagner.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous ruminez, car l'ambiance vous agace. De la déception survient dans votre vie professionnelle. Vous êtes peu visible et les collègues évoluent sans vous. Ce climat met le feu aux poudres. Évitez de dire vos états d'âme. De la frustration est inévitable.

Si vous faites du shopping, fixez-vous des limites. Des coups de coeur sont différés. Vous réalisez manquer de moyens pour conjuguer les loisirs et les charges. Un peu de frustration est à venir. Laissez passer la journée avant de faire un achat onéreux.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Porté par un réseau efficace, vous travaillerez et avancerez de manière sereine. Défendre un projet ou conduire une mission difficile ne vous fera pas peur. En assumant vos charges et vos devoirs, ami Scorpion, vous accumulerez les compliments.

Si dans un premier temps, vous ne réaliserez pas de réelles économies, vous dépenserez votre argent plus intelligemment. Placements boursiers, création d'entreprise, cette journée sera cruciale pour prendre ou signer un engagement financier...



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous serez très consciencieux et votre perfectionnisme sera apprécié, pourvu que vous n'imposiez pas votre rythme et vos méthodes personnelles à tout le monde. Vous devrez tenir compte que chaque personne sera différente dans sa méthode de travail.

Vous aurez des ambitions financières que vous ne reniez pas. Au contraire, vous assumerez pleinement que l'argent sera loin d'être un sujet tabou. Pour preuve, vous vous démènerez pour en gagner, sans rechigner pour effectuer des heures supplémentaires.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous ne manquerez pas d'esprit d'entreprise, même si parfois Saturne vous donnera du fil à retordre dans votre secteur d'activité. Quelques réussites pourraient parsemer votre route professionnelle, non grâce à la chance, mais par votre travail acharné.

Sur le plan comptable, vous manquerez d'esprit d'initiative. Au pied du mur, il deviendra urgent de trouver une porte de sortie, mais Jupiter ne vous rendra pas la tâche facile. Lancez-vous un défi en frappant à la porte d'un interlocuteur financier.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Une nouvelle activité professionnelle vous tente. Des démarches sont amorcées pour décrocher un poste en affinités avec vos compétences. Uranus votre planète, vous donne envie de changer d'air. Quitter l'entreprise pour une nouvelle est une situation possible.

Essayez de garder votre trésorerie. Gare aux imprévus qui mangent une partie du budget. Si vous faites des achats, comparez les tarifs et ne tombez pas sur le premier article. Des coups de coeur restent probables. Ils peuvent être regrettés par la suite.



Poisson (19 février - 21 mars)

Porté par les bons auspices de Vénus, vous mettez votre talent au service de votre employeur, mais aussi à celui de votre créativité, et de votre réputation. Ami Poissons, pour reprendre un célèbre terme du cinéma, vous serez bancable ! En ce début de mois, vous allez vous assurer que les vases resteront communicants entre vos recettes et vos dépenses, histoire de vivre un mois sans soucis financiers... Votre partenaire vous fera une remarque : pour acheter plus, il faut gagner plus !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 cm n°2022-24/agg</p> <p>1110 Malikilé</p> <p>Crise au sein du RPM Dr Bocari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès</p>	<p>Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"</p> <p>1111 Malikilé</p> <p>Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali Revoilà le Cadre d'Echanges</p>	<p>Plus de 5000 techniciens impliqués dans la mise en œuvre de la réforme de la justice, entre autres domaines et à ce jour pas de démission en vue. Suite à l'annonce de la démission de plusieurs juges par les magistrats, le Conseil de la magistrature a tenu une réunion le 26 mai 2022.</p> <p>1112 Malikilé</p> <p>Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume !</p>	<p>Le Mali a-t-il la capacité de gérer la pandémie de COVID-19 ? Les capacités de 50 membres du CNT renforcées</p> <p>1113 Malikilé</p> <p>La polémique entre le Mali et la CEDEAO</p>
<p>Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition</p> <p>1114 Malikilé</p> <p>Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification</p>	<p>Le Mali a-t-il la capacité de gérer la pandémie de COVID-19 ? Les capacités de 50 membres du CNT renforcées</p> <p>1115 Malikilé</p> <p>Barkhane Faso CEDEAO : Essouffure Mahamadou, son médiateur contesté !</p>	<p>Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir</p> <p>1116 Malikilé</p> <p>Le top départ !</p>	<p>Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires</p> <p>1117 Malikilé</p> <p>Le nîet du Mali à la force française Barkhane</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23